

Tenue vestimentaire stage Notaire (Homme)

Par **JulesB**, le **23/07/2017** à **21:24**

Bonjour,

Je passe en L3 l'an prochain et cet été je vais effectuer un stage d'observation chez un notaire du 1er au 31 août.

Je me demandais quelle était la tenue à adopter ?

J'ai entendu dire qu'il fallait éviter de porter un costume noir, est-ce vrai ?

Merci pour vos réponses,
JulesB

Par **guizmo2145**, le **23/07/2017** à **22:17**

Bonsoir,

Je te conseille d'y aller en costume le premier jour (veste, chemise, cravate, pantalon à pince) puis d'en parler avec ton maître de stage, s'il fait chaud il comprendra que tu fasses tomber la cravate, le bouton du haut, relever les manches et enlever la veste !

J'avais été en bermuda chemise manches relevées au cours d'un stage chez un notaire effectué à la fin de ma deuxième année de droit et cela n'avait pas dérangé !